

Déclaration nationale du Royaume de Belgique
61^{ème} session du Sous-Comité Scientifique et technique
du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

29 janvier-9 février 2023



Point 4 de l'ordre du jour
Débat général

prononcé par S.E. Caroline Vermeulen

[Madame la] / [Monsieur le] Président[e],

La Belgique se réjouit de vous voir présider cette 61^{ème} session du Sous-Comité scientifique et technique de l'UNCOPUOS, avec la collaboration des vice-président[e]s. Nous vous assurons du plein soutien de notre Délégation pour mener à bien nos travaux.

Nous nous félicitons également d'accueillir Madame Aarti HOLLA-MAINI, Directrice du Bureau des Nations Unies pour les Affaires spatiales. Nous connaissons l'expérience, l'expertise et la détermination de Madame HOLLA-MAINI qui sont des atouts précieux pour mener à bien ses projets. Nous assurons également la Directrice du Bureau des Affaires spatiales et toute son équipe de notre soutien pour relever les défis et les opportunités qui se présentent pour l'avenir du Bureau et de la coopération spatiale internationale en générale.

Belgium, item 4

[Madame la] / [Monsieur le] Président[e],

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses sous-comités ont un caractère unique car ils constituent la seule instance chargée de promouvoir un dialogue inclusive sur le droit spatial, la gouvernance spatiale et les questions de politique spatiale. Nous réaffirmons l'importance d'adhérer aux principaux traités de l'ONU régissant l'utilisation pacifique de l'espace ainsi que de leur implémentation.

Nous réaffirmons les principes consacrés dans le Traité des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique de 1967 et la nécessité politique et juridique de leur adhésion totale.

Il est toujours délicat pour un Etat membre de sélectionner les points de l'ordre du jour du Sous-Comité qui constitueront ses priorités. Notre programme et nos tâches sont riches en questions d'importance pour la coopération spatiale et l'utilisation de l'espace au bénéfice de toutes les nations et de toutes les communautés.

Depuis le 1^{er} janvier, la Belgique a l'honneur d'assurer la présidence du Conseil des Ministres de l'Union européenne. A ce titre et en sa qualité d'Etat membre de l'Union, la Belgique s'inscrit totalement dans la déclaration [de la] / [du] Représentant[e] de l'Union européenne.

La présidence belge intervient à un moment-clé dans l'effort spatial européen : nous sommes à l'heure du premier bilan de la mise en œuvre du Programme spatial de l'Union européenne qui guidera les orientations à adopter pour la prochaine période. A cette ambition s'ajoute celle de l'Union européenne de jouer un rôle moteur dans le renforcement de la protection et de la viabilité des systèmes spatiaux par le biais d'une législation dédiée : c'est le projet « EU Space Law ». Plus que jamais, l'Europe, à travers l'Union et ses institutions intergouvernementales, comme l'ESA, ou nationales, fait de la préservation de l'espace comme ressource stratégique une priorité politique de haut niveau.

Belgium, item 4

A titre national, la Belgique confirme son implication active dans la mise en œuvre des Lignes directrices de l'UNCOPUOS pour la viabilité à long terme des activités spatiales. A cet égard, notre pays travaille sur la révision de sa loi spatiale afin de prendre en compte l'expérience acquise et les enjeux de demain.

À l'instar d'autres délégations, nous reconnaissons l'importance de garder la question du Dark and Quiet Skies à l'ordre du jour du sous-comité scientifique et technique.

Nous restons également très attentifs à la contribution que la gouvernance spatiale, et singulièrement l'UNCOPUOS, peuvent apporter aux questions globales telles que la mise en œuvre des Objectifs de Développement durable ou le Sommet sur le Futur de 2024. Dans cette optique, les réflexions sur le rôle et le fonctionnement du Sous-Comité constituent également un exercice dans lequel la Belgique souhaite s'impliquer activement. L'UNCOPUOS n'échappe pas à la règle : s'adapter, évoluer, pour mieux répondre aux exigences et aux besoins de ce monde en crise. C'est cet effort que nous entendons mener avec les autres Etats membres et observateurs et avec le Bureau des Nations Unies pour les Affaires spatiales.

Je vous remercie, [Madame la] / [Monsieur le] Président[e].